

RÈGLEMENT CHALLENGE ENTREPRISES ÉDITION 2019

MARATHON

Article 1 : Ce règlement porte exclusivement sur l'épreuve du Marathon.

Article 2 : Ce challenge ne concerne que les « Entreprises » ou « Institutions » et non les « Clubs ».

Article 3 : Chaque participant à ce Challenge devra respecter le règlement s'appliquant à tous les marathoniens.

Article 4 : Le classement prend en compte les 3 premiers coureurs de l'entreprise franchissant la ligne d'arrivée. Il se fait à partir de la somme de leur classement et non de leurs performances réalisées. C'est un classement « scratch » qui ne tient pas compte du sexe ou de la catégorie d'âge des arrivants.

Article 5 : Une entreprise pouvant inscrire autant de marathoniens qu'elle désire, chaque entreprise pourra bénéficier du classement de plusieurs équipes.

Article 6 : Les coureurs de l'entreprise ne sont pas préinscrits dans une équipe donnée. Les 3 premiers coureurs (indépendamment de leur sexe ou de leur âge) constitueront l'équipe 1. Les 3 suivants (du 4^{ème} au 6^{ème}), formeront l'équipe 2. Et ainsi de suite, chaque fois qu'un multiple de 3 coureurs franchira la ligne d'arrivée.

SEMI-MARATHON

Article 1 : Ce règlement porte exclusivement sur l'épreuve du Semi-Marathon.

Article 2 : Ce challenge ne concerne que les « Entreprises » ou « Institutions » et non les « Clubs ».

Article 3 : Chaque participant à ce Challenge devra respecter le règlement s'appliquant à tous les semi-marathoniens.

Article 4 : Le classement prend en compte les 4 premiers coureurs de l'entreprise franchissant la ligne d'arrivée. Il se fait à partir de la somme de leur classement et non de leurs performances réalisées. C'est un classement « scratch » qui ne tient pas compte du sexe ou de la catégorie d'âge des arrivants.

Article 5 : Une entreprise pouvant inscrire autant de semi-marathoniens qu'elle désire, chaque entreprise pourra bénéficier du classement de plusieurs équipes.

Article 6 : Les coureurs de l'entreprise ne sont pas préinscrits dans une équipe donnée. Les 4 premiers coureurs (indépendamment de leur sexe ou de leur âge) constitueront l'équipe 1. Les 4 suivants (du 5^{ème} au 8^{ème}), formeront l'équipe 2. Et ainsi de suite, chaque fois qu'un multiple de 4 coureurs franchira la ligne d'arrivée.

